

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT GOYRANAIS

NOVEMBRE
2020

Mairie de Goyrans



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| MOT DU MAIRE | 3 |
| INFOS MUNICIPALES..... | 4 |
| Composition du conseil municipal et délégations des adjoints | 4 |
| Info covid | 4 |
| Budget 2020 - Résultats 2019..... | 5 |
| Écoles..... | 8 |
| Urbanisme..... | 10 |
| Sécheresse..... | 10 |
| ACTUS VILLAGE..... | 11 |
| État civil | 11 |
| Le fauchage à Goyrans..... | 11 |
| Les nouveaux logements au Presbytère | 11 |
| Les dégradations et vandalismes à Goyrans..... | 11 |
| La bibliothèque..... | 12 |
| À table à Goyrans !..... | 13 |
| ASSOCIATIONS | 14 |
| INFOS INTERCO' | 17 |
| INFOS PRATIQUES..... | 20 |
| Espace information..... | 20 |
| Petites Annonces..... | 20 |
| Inscription pour l'Actu Goyrans..... | 20 |



Directeurs de publication : Corinne LACOSTE, Véronique HAITCE
Responsable de la rédaction : Corinne LACOSTE, Anne-Claire CAMAIN,
Jean-Jacques ALMERO, Julie COLLANGE, Véronique HAITCE
Photos couverture : A. CABANNIÉ (paysage et mairie) + Jeune goyransais (clocher)
Crédit Photos : Mairie de Goyrans,
Jeune goyransais (clocher, lotissement et école), Adobe Stock
Maquette : Sicoval **Mise en page et impression :** Sicoval
Tirage : 360 ex. – imprimé sur papier PEFC.



LE MOT DU MAIRE

Vous trouverez ici le premier journal de l'équipe municipale que je conduis. Nous avons accueilli Eric Georget et Laurent Zandona et commençons à poser les bases et les règles pour un travail collectif.

Pour commencer, j'espère que la période estivale a été une bouffée d'air frais pour vous tous et que, malgré les conditions particulières que nous connaissons, la rentrée s'est bien passée.

Après l'euphorie de la construction du projet qui nous ressemble et confrontée aux réalités du quotidien, notre équipe apprend à marcher ensemble, dans une même direction et dans le respect des décisions majoritaires.

Nous avons pris nos fonctions en juillet dernier. Une prise en main des dossiers est nécessaire et indispensable pour pouvoir rentrer dans le fond des sujets et faire un état des lieux.

Cette année 2020 sera une période intermédiaire. Des axes prioritaires de travail ont été définis :

- le budget de la commune et les investissements identifiés pour cette année,
- une redynamisation du lien social à travers différentes actions,
- une vigilance et un accompagnement des personnes les plus fragiles.

Tout d'abord, concernant le budget de l'année 2020, voté en juillet dernier, les investissements retenus seront limités à l'amélioration de l'environnement informatique de la mairie et à la sécurisation de ses données. Mais aussi, à la prise en charge des réparations dans certains bâtiments publics de la commune qui sont indispensables. Cette priorisation permettra de mener une réflexion en amont sur les plans de financement à venir.

Nous soutiendrons également les associations et leurs bénévoles, avec des appuis techniques, humains et financiers.

Nous donnerons aussi les moyens nécessaires et entamerons des réflexions pour notre école et pour le bien-être de nos enfants.

Ensuite, la volonté de notre équipe est de permettre à tous de vivre en toute quiétude dans notre village,

avec une attention particulière pour les administrés les plus fragiles et isolés.

Nous voulons aussi donner du sens au lien social, en étant force de proposition pour créer des échanges et initier des moments conviviaux, dans le respect des règles sanitaires qui s'imposent actuellement.

La culture est un sujet qui mérite d'avoir sa place. Ainsi, nous serons ouverts à toute organisation commune, pour faire que Goyrans puisse proposer des spectacles et des initiatives de qualité. Nous continuerons à travailler avec les associations du village pour dynamiser et créer du lien. Et pourquoi pas refaire vivre le concert de Noël !

Je me dois par ailleurs de signaler une nouvelle fois, que nous avons constaté une recrudescence des dégradations volontaires contre des biens publics sur notre commune. Ces dégradations entraînent des frais pour la commune avec des réparations d'une valeur importante. Il est regrettable de devoir faire face à ce genre de comportements gratuits au sein de notre village. Des dépôts de plaintes à la gendarmerie ont été déposés.

Je vous avais annoncé un moment de rencontre autour d'un pot, mais la situation actuelle nous empêche malheureusement d'organiser cet événement, ainsi que le pot d'accueil et de bienvenue aux nouveaux arrivants de notre village. Soyez bien certains que ces événements ne sont que reportés.

La nouvelle période de confinement vient compromettre également les activités associatives pour lesquelles des articles vous sont proposés dans ce journal. Les informations que vous lirez sont celles applicables hors confinement. Il est donc certain que cette nouvelle mesure vient bouleverser l'ouverture de la bibliothèque, des activités du foyer rural et toutes activités en dehors des activités périscolaires.

Je finirais en ayant une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par les événements tragiques qui ont ébranlés notre pays ces dernières semaines.

Je vous réaffirme notre engagement à préserver l'intérêt général et l'écoute dans tous les contextes.

Véronique HAITCE



LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE PROCHAIN...

La cérémonie commémorative aura lieu à 11h30 au monument aux morts. Malheureusement, compte tenu des mesures sanitaires actuelles, une gerbe sera déposée par des élus à huis-clos, sans public.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

MAIRE : Madame Véronique HAITCE, Conseiller communautaire Sicoval, Présidente CCAS

DÉLÉGATIONS DE FONCTION AUX ÉLUS

- Monsieur **Denis VAILLANT**, premier adjoint est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants : **Urbanisme et Travaux**.
- Madame **Sandrine VANCOPPENOLLE**, deuxième adjointe est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants : **Lien Social - Vie Associative et Culturelle**.
- Monsieur **Jean-Jacques ALMERO**, troisième adjoint est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants : **Environnement - Communication - Financement innovant**.
- Madame **Anne-Claire CAMAIN**, quatrième adjointe est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants : **Relation avec les Écoles et les Administrations**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

Collège des élus :

Julie COLLANGE
Corine LACOSTE
Nathalie MONTADAT
Sandrine VANCOPPENOLLE
Laurent ZANDONA

Collège des administrés :

Christian CAROLI
Estelle HAMANT
Jean-Louis LEBLANC
Martine PETIT-ANORO
Jean-Louis ROBERT

Nous profitons de ce journal pour vous présenter les employés communaux travaillant pour notre collectivité. Nous les remercions pour leur travail et leur service de proximité :

- **Valérie NORMANT** : secrétaire de mairie. Titulaire 35h hebdomadaires.
- **Céline ARMENGAUD** : agent administratif chargée de l'accueil mairie. CDD 21h hebdomadaires.
- **Isabelle DIAS** : agent technique au service technique/espaces verts. CDD pour surcroûts de travail ponctuels.
- **André DUCASSE** : agent technique intercommunal au service technique/espaces verts. Titulaire 15h hebdomadaires.
- **Gaël EVRARD** : Garde rural intercommunal - titulaire 4 heures hebdomadaires pour Goyrans.
- **Martine NOUGARO** : agent technique école élémentaire. CDD 20h hebdomadaires.
- **Emilie REGIS** : agent technique au service technique/espaces verts. CDD 35h hebdomadaires.
- **Sandrine SANTAGA-ROUVEURE** : agent polyvalent, responsable école élémentaire et en soutien au secrétariat de mairie (notamment de l'accueil du mercredi matin). Titulaire 30 heures hebdomadaires.
- **Sabine TISSERAND** : agent technique école élémentaire. CDD 16h hebdomadaires.
- **Yoann TOROSSIAN** : agent technique au service technique/espaces verts. CDD pour surcroûts de travail ponctuels.



INFO COVID

Dans le contexte actuel plusieurs mesures ont été prises par la municipalité afin de vous informer et vous aider. Les informations gouvernementales et préfectorales sont régulièrement transmises via Actu Goyrans (pour vous inscrire voir procédure p. 20). Dès la finalisation de la mise à jour du site, ces informations seront également accessibles via le site internet. Un référent Covid chargé de répondre à vos éventuelles questions a été désigné. Il s'agit de Madame Julie Collange. Vous pouvez ainsi adresser votre question par mail à la mairie : mairie@goyrans.fr et Madame Collange vous répondra. Afin de sécuriser la reprise des activités des associa-

tions, une réunion a été organisée par la municipalité en septembre dernier. Depuis, la remise en place du confinement a conduit à la suspension des activités qui avaient débutées (à l'exception des activités périscolaires) et qui reprendront dès que les recommandations le permettront.

La mairie se met à la disposition de tous les goyrans en difficulté du fait de la situation sanitaire (aide au portage de repas, et des éventuelles médications, etc.). **Toute personne qui ne serait pas en mesure d'imprimer les attestations de déplacement dérogatoire peut se signaler à la mairie afin de s'en voir remettre.**



BUDGET 2020 - RÉSULTATS 2019

Il s'agit du premier budget voté par la nouvelle équipe municipale.

Ce budget 2020 est voté avec des investissements a minima afin de prendre le temps de prioriser les projets et d'avoir une vision réaliste de leur financement.

Il reprend les excédents dégagés lors de l'exécution 2019 en section de fonctionnement et d'investissement rajoutés aux excédents antérieurs.

Les taux relatifs aux impôts locaux fixés par la commune restent inchangés.

Un excédent global en fonctionnement s'élève à

59 193,25 € (dont excédent 2019 de 11 449,59 €).

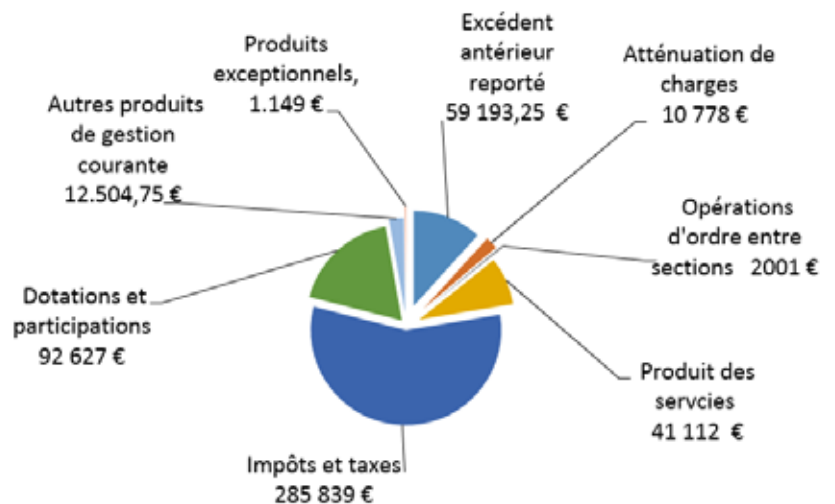
Il a été décidé de maintenir la totalité de cette somme en fonctionnement sans rien affecter, cette année, vers la section d'investissement. Ce résultat constitue donc une recette de fonctionnement dans sa totalité.

Un excédent global en section d'investissement s'élève à 115 617,50 € (dont excédent 2019 de 22 738,60 €).

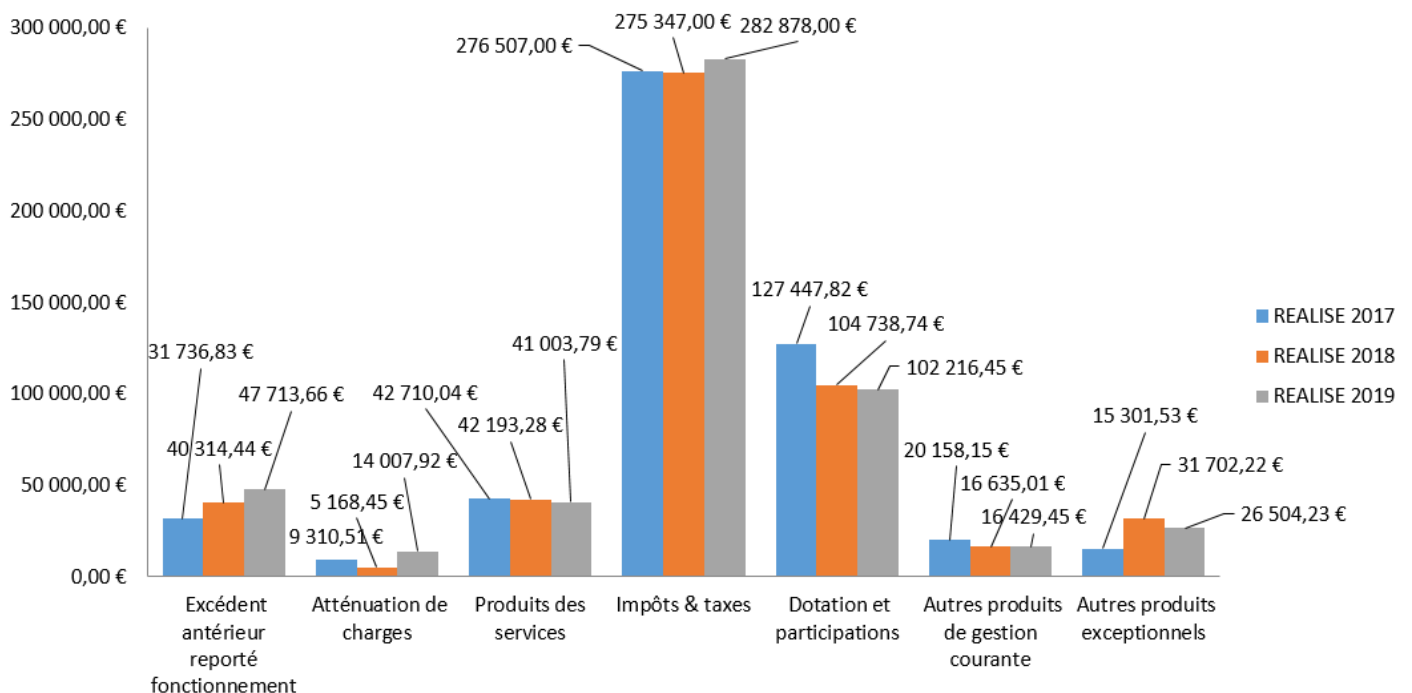
BUDGET 2020 : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 505 204 €

Elles sont constituées essentiellement par les impôts locaux avec un maintien des taux des différentes taxes relevant de la compétence de la commune. Mais aussi par les dotations versées par l'intercommunalité, par l'Etat et par les produits de services (garderie, cantine...)



LA COMPARAISON DES RÉALISÉS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES MONTRE UNE DIMINUTION SUR LA QUASI-TOTALITÉ DES RECETTES PERÇUES.





DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

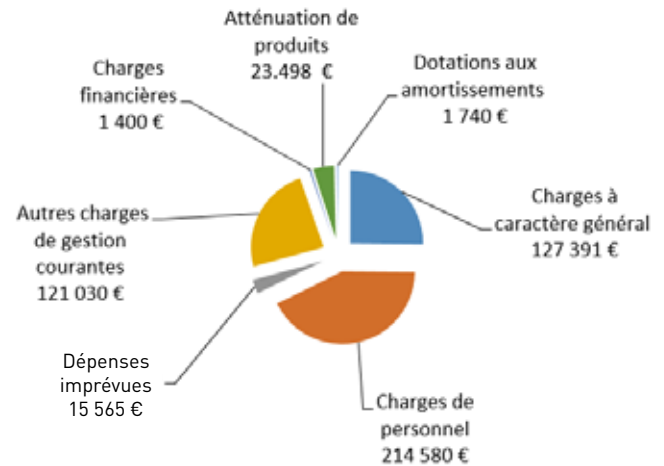
505 204 €

Les charges de personnel représentent la plus grande part des dépenses de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante correspondent aux versements effectués à différents organismes comme le syndicat intercommunal de l'école maternelle (65 200 €), le Sicoval, le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne, le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours)...

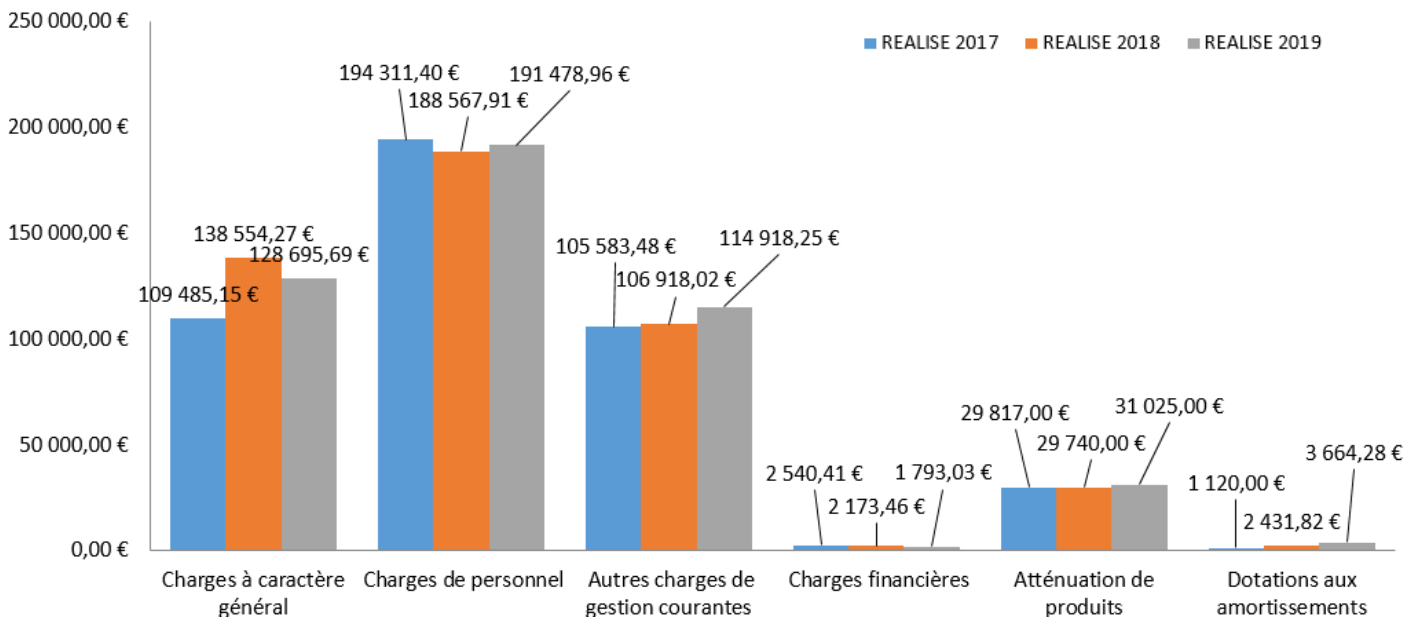
Les indemnités des élus ont été prévues en tenant compte des taux réglementaires en vigueur en 2019 et avec un maintien du volume financier en ce qui concerne l'enveloppe des adjoints attribuée lors du mandat précédent.

Les subventions versées aux associations ont été



inscrites à la hauteur des différentes demandes. Les charges à caractère général correspondent aux dépenses permettant de fonctionner (énergie, combustible, fournitures diverses...).

LA COMPARAISON DES RÉALISÉS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES MONTRE UNE AUGMENTATION RÉGULIÈRE. UNE MAÎTRISE DE CES DÉPENSES EST TOUJOURS NÉCESSAIRE AFIN DE CONTINUER À LES FINANCER AVEC LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT QUI TENDENT À DIMINUER.



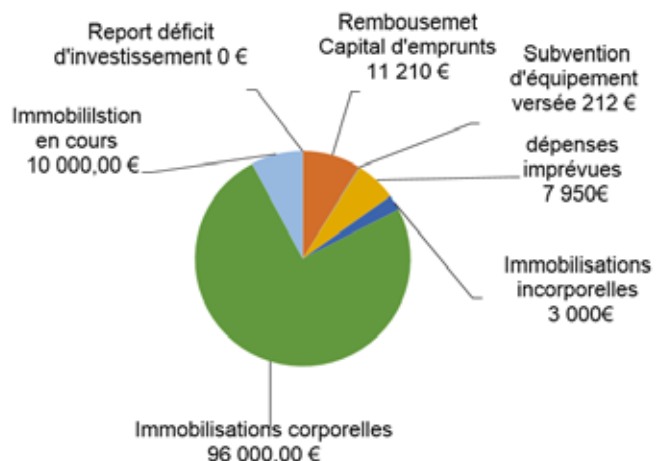
BUDGET 2020 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

128 372 €

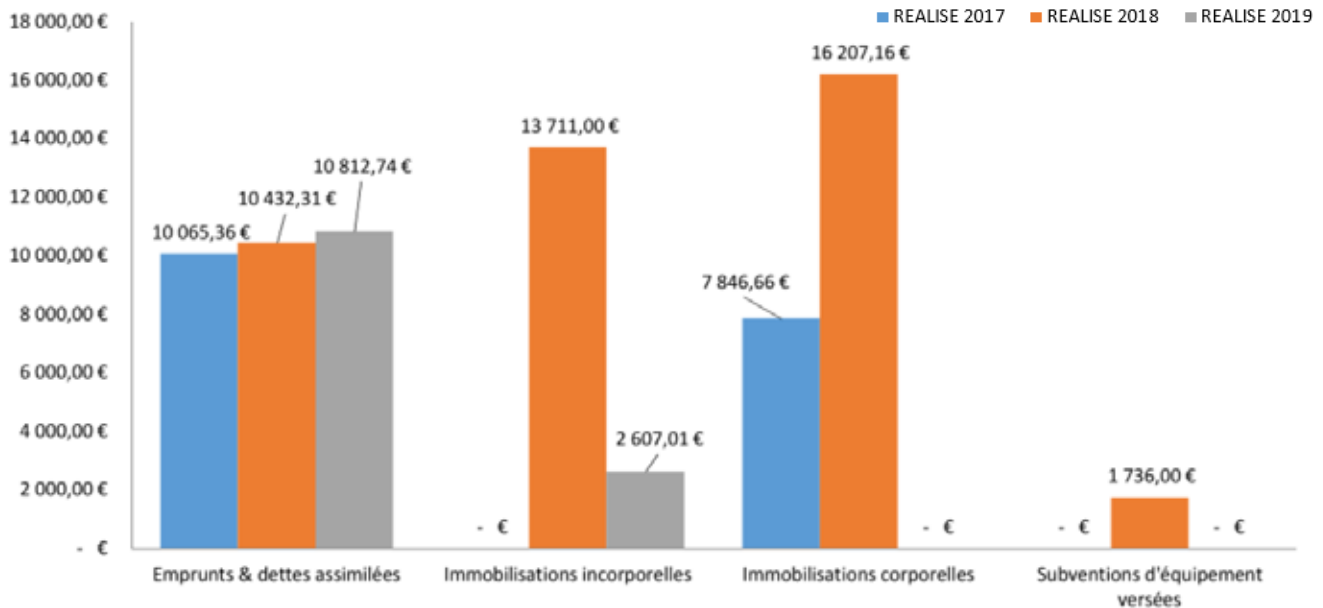
Pour l'année 2020 aucun investissement majeur n'a été prévu. Seule une amélioration de l'environnement informatique ainsi qu'une enveloppe permettant de faire face aux réparations incontournables ont été inscrites.

Vient s'ajouter la dépense relative au remboursement des deux emprunts encore en cours : travaux enfouissement réseaux 2006 fin 2022 et réfection cours de tennis 2009 fin 2024.



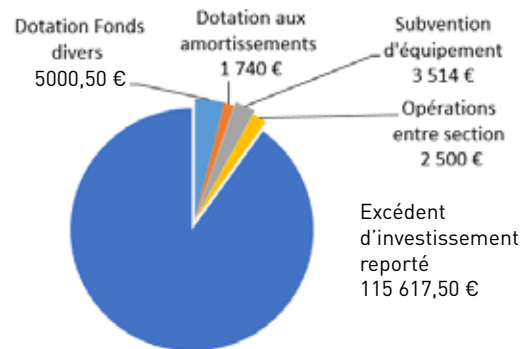


LA COMPARAISON DES DÉPENSES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES MONTRE LA PART RÉSERVÉE AUX INVESTISSEMENTS EFFECTUÉS PAR LA COMMUNE POUR CHAQUE EXERCICE

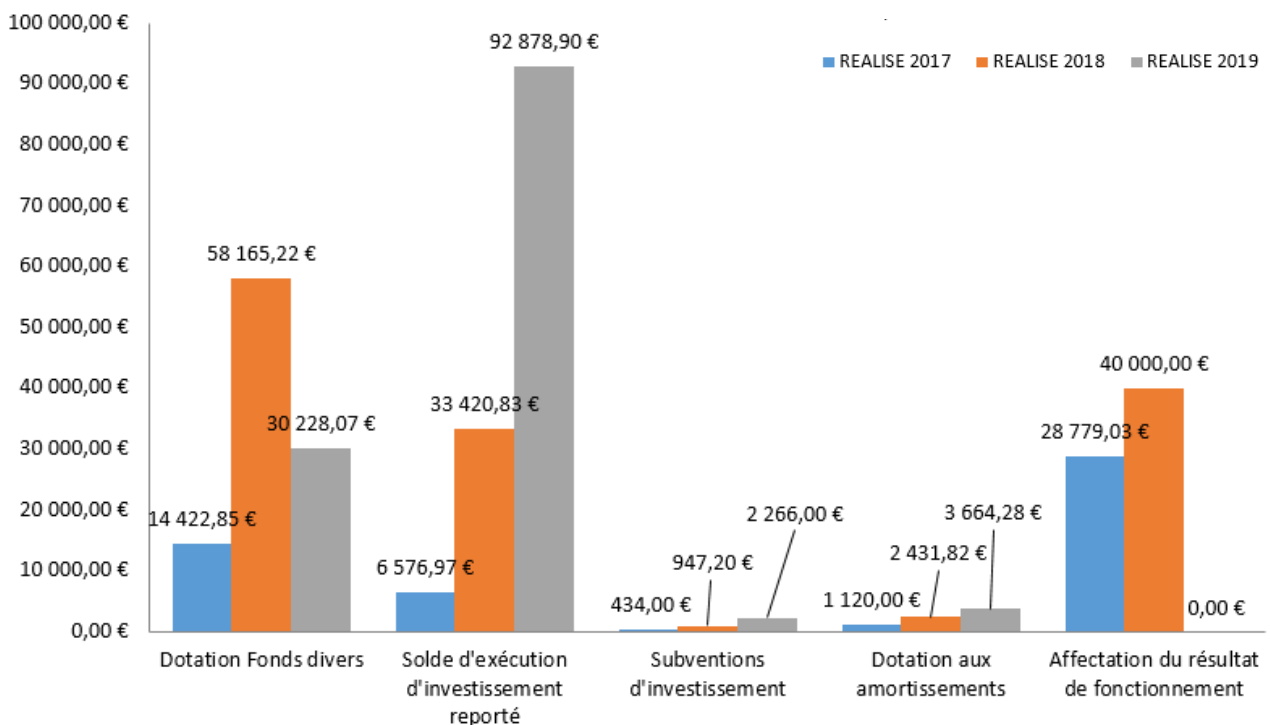


RECETTES D'INVESTISSEMENT : 128 372 €

Elles sont essentiellement constituées par l'excédent reporté ainsi que par différentes recettes : récupération de la TVA, taxe d'aménagement, subvention d'investissement et amortissement des biens.

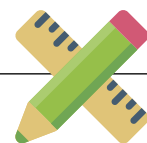


LA COMPARAISON DES RECETTES DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES MONTRE QUE LES AFFECTATIONS D'UNE PARTIE DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT ONT PERMIS DE CONSTITUER UNE RÉSERVE EN RECETTE D'INVESTISSEMENT.





ÉCOLES



- ✓ **Horaire du temps scolaire : 9h - 12h / 13h45 - 16h**
Ouverture de la garderie du matin : 7h30
Fermeture de la garderie du soir : 18h45
Garderie le mercredi jusqu'à 12h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

42 élèves ont repris le chemin de l'école élémentaire le 1^{er} septembre dernier. Ils ont été répartis en deux classes :

CP-CE1 : Madame Valérie ROUGIER, 21 élèves

Isaac, Léon, Antoine, Maxime, Léonie, Thimothée, Alice, Amalia, Océane, Maya, Sidonie, Lorenzo, Arthur, Dilane, Margaux, Mila, Manon, Louis, Anouk, Julia, Simon.

CE2-CM1-CM2 : Madame Héloïse MARCHAL, 21 élèves (remplacement de Madame Audrey SOUTEIRAT)

CE2 : Louise, Enora, Jeanne, Klara, Thomas, Luce, Lohan, Arthur.

CM1 : Adèle, Lukas, Charlie, Eva, Yanis, Louna.

CM2 : Mateï, Olivia, Clément, Hanaë, Nolan, Lena, Thomas.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (GARDERIE, CANTINE) CONTINUENT D'ÊTRE ASSURÉES PAR :

- Madame Sandrine SANTAGA ROUVEURE
- Madame Martine NOUGARO
- Madame Sabine TISSERAND

Fermeture du service de cantine le mercredi midi :

Le service de la cantine du mercredi a été fermé suite au retour des sondages auprès des familles qui confirme une tendance à la baisse des inscriptions. Les familles ne pouvant récupérer leurs enfants avant la fin de la garderie (12h30) peuvent se rapprocher de l'ASLH des Coteaux pour inscrire leurs enfants au centre de loisirs (acheminement en bus assuré depuis l'école).

LES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRES (TAP)

Forts des retours très positifs concernant le travail des différents prestataires intervenant depuis plusieurs années, le choix a été fait de reconduire les conventions avec les mêmes animateurs. Les enfants ont donc eu le choix entre plusieurs ateliers :

- théâtre les lundis de 16h15 à 17h15 avec Robert SIMON de la Compagnie de l'Arbre du Satyre,
- modern Jazz également les lundis de 17h à 18h avec Alexandra SOULAGES,
- peinture à l'huile avec Guillemette GINDRE les jeudis de 16h15 à 17h15 et de 17h30 à 18h30.

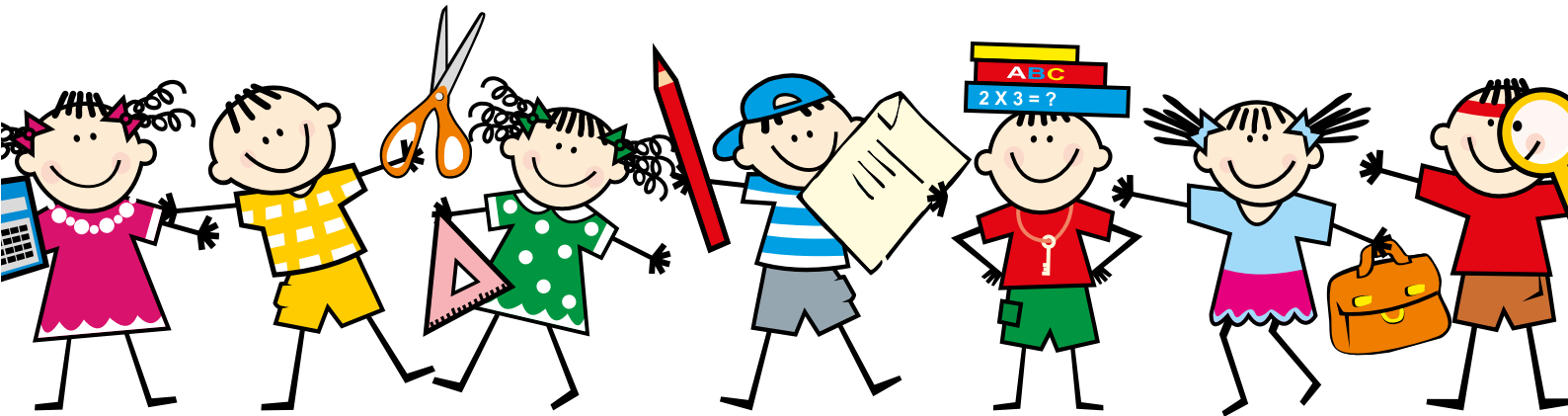
PROPOSITION DE SÉANCES D'AIDE AUX DEVOIRS LES JEUDIS À L'ÉCOLE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !



Anne BERNARD-GROUTEAU, professeur agrégée d'Histoire Géographie propose cette année d'animer, à titre bénévole un atelier d'aide aux devoirs, dans les locaux de l'école élémentaire les jeudis soir entre 16h30 et 18h.

Si vous souhaitez en faire bénéficier vos enfants, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie, qui fera en sorte de constituer 3 petits groupes successifs d'une demi-heure chacun, composés de 4 à 6 enfants maximum.

Si vous souhaitez vous aussi participer à ce type d'action, n'hésitez pas à vous faire connaître. Avis aux talentueux pédagogues, désireux de partager leur goût pour les sciences et les lettres, et disposés à consacrer un peu de temps et d'énergie aux enfants de l'école ! Ceci permettrait de mettre en place des plages horaires sur d'autres jours de la semaine.



ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE

Classe petite section : Madame Cécilia BILLOT

ATSEM : Madame Estelle SANS

Ailyhn, Aurore, Balthazar, Charlie, Clara, Gabriel R, Gabriel VD, Jeanne, Juliette, Léo, Léopaul, Manel, Oscar, Paul, Sacha, Simon, Victoire, Victoria, Ylan.

Classe petite section - moyenne section : Madame Sophie WAISLER

ATSEM : Madame Paola LOPEZ

Addisson, Agnes, Alice, Emma, Léon, Enzo, Leya, Gaby, Malo, Garance, Manon, Hugo, Maxence, Lise, Maïa, Mattia, Noam, Oscar, Raphaël, Romane, Sélène.

Classe moyenne section - grande section : Monsieur Philippe GAFFIE

ATSEM : Madame Hélène DERS

Adeline, Anna, Constance, Clément, Evann, Leandro, Gabin, Maëlle, Gabrielle, Margaux, Julia, Martin E, Juliette, Raphaël, Lisa, Lohan, Louis C, Louis P, Manon, Martin C, Sandro.



LE 12 OCTOBRE DERNIER, IL Y AVAIT DES DRÔLES DE NOTES À L'ÉCOLE PRIMAIRE ! PAS DES 0 OU DES 10... MAIS DES NOTES DE MUSIQUE !

En effet, Domingo Mujica (Violon Alto) et Mary Mujica (Violon) ont accompagné en musique, Olivia, élève à l'école primaire, pour son exposé sur Wolfgang Amadeus Mozart.

Les maîtresses ont souhaité que ce petit concert intime soit étendu à toutes les classes de l'école élémentaire, à la plus grande joie des enfants.

Pour les amoureux de Mozart, nos petits goyrans ont écouté le « Duo pour violon alto KV428 en sol majeur ».

Bravo à Olivia pour cette belle Initiative !

Un joli dessin a été offert aux musiciens... Et nous donnons une bonne Note à Olivia !!





URBANISME

Une réunion publique s'est tenue le 6 octobre dernier concernant le lotissement « L'Orée des Coteaux ». Ordre du jour : modification simplifiée du PLU pour la hauteur des constructions et analyse hydrologique.

Le PLU approuvé le 11 avril 2018 présente une erreur dans la zone AU correspondant au nouveau lotissement « L'Orée des Coteaux » : le règlement écrit de ce lotissement limite les hauteurs de construction à 3 m (sur panne sablière ou sur acrotère) ce qui induit de fortes contraintes sur la construction des maisons à toit traditionnel, voire une impossibilité à construire des maisons à toit terrasse.

Une modification du règlement écrit qui porterait cette contrainte en hauteur de 3 m à 3,50 m serait de nature à régler cet inconvénient.

Cet avis, délibéré à l'unanimité en Conseil Municipal du 28 août, est partagé par des conseillers sortants et les professionnels de la construction. Tous les acheteurs potentiels ainsi que le maître d'ouvrage Hectare sollicitent cette modification.

Une modification simplifiée est en cours d'instruction avec le service urbanisme du Sicoval. Elle devrait être approuvée au printemps 2021.

La réunion publique annoncée par une distribution en boîte aux lettres a été organisée par la Mairie, pour informer la population de Goyrans en présence



du Sicoval, du maître d'ouvrage Hectare, et de futurs acquéreurs.

Lors de cette réunion le maître d'ouvrage de « L'Orée des Coteaux » a présenté également les analyses de dimensionnement hydrologique, et a pris la mesure des inquiétudes des riverains du chemin de la Côte du Moulin.

La Municipalité s'est engagée à rencontrer le service de la voirie du Département (le chemin de la Côte du Moulin est une route départementale), pour faire pression afin de procéder au rétablissement et au curage du fossé dans les plus brefs délais.



SÈCHERESSE

Sécheresse 2019 : demande de déclaration en catastrophe naturelle.

Afin d'entamer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, la mairie a recensé les dommages subis dans la commune lors de l'épisode de sécheresse intervenu l'été 2019.

Sur cette base la mairie a initialisé la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle.

Une fois obtenue cette reconnaissance par la publication d'un arrêté interministériel, une information urgente sera fournie à la population, et en particulier aux administrés ayant déclaré des dommages.

En effet, pour se faire indemniser à la suite d'une catastrophe naturelle, « l'assuré doit déclarer à l'assureur ou à son représentant local tout sinistre susceptible de faire jouer la garantie dès qu'il en

a connaissance et au plus tard dans les dix jours suivant la publication de l'arrêté interministériel constatant l'état de catastrophe naturelle. » (Annexe I art. A125-1 e du Code des assurances).

Les administrés ayant des dommages pourront les déclarer dans ce délai, même s'ils n'en ont pas informé la mairie précédemment.

Sécheresse 2020 : pour anticiper sur la déclaration relative à l'été 2020, les administrés constatant des sinistres peuvent d'ores et déjà faire remonter leur demande afin que la Mairie puisse les joindre à une nouvelle demande de déclaration en catastrophe naturelle pour l'année 2020.



ÉTAT CIVIL

Depuis le dernier LPG de septembre 2019.

NAISSANCES :

- Victor GATARD né le 28/09/2019
- Théo ROBIN né le 10/11/2019
- Dan JOUY BERTHOULOUX né le 27/12/2019
- Marceau COMTE MEILHAN né le 28/01/2020
- Evan GUETARD né le 13/04/2020
- Gulia CONSUL REMY née le 04/09/2020

MARIAGES :

- Luc PIUBELLO L et Julia VENTURINI le 11/07/2020
- Mickaël PINON et Isabelle NOBLIA le 22/08/2020
- Marine GELIS et Etienne HARY le 05/09/2020
- Franck MAHIEU et Deborah BOISSELIER le 21/09/2020

DÉCÈS :

- Arlette DEJEAN le 21/07/2020
- Maël COIFFIN le 11/08/2020
- Alberte LOUPIAS veuve VERGNES le 11/09/2020
- Michèle PRADAL le 23/09/2020

LES NOUVEAUX LOGEMENTS AU PRESBYTÈRE



Nous avons rencontré Promologis, le bailleur social et constructeur du bâtiment du presbytère : il s'est engagé à terminer tous les travaux de finition le plus rapidement possible, dont le branchement électrique définitif et la réparation du coffret des compteurs d'eau.

Le terrain municipal devant le presbytère a commencé à être nettoyé par les employés municipaux. Quatre appartements sur cinq sont actuellement occupés. L'ancien locataire a été relogé dans un des cinq appartements.

Trois nouvelles familles ont emménagé courant juillet. Nous tenons à leur souhaiter la bienvenue et une bonne installation dans notre village.

LE FAUCHAGE À GOYRANS

Afin de réduire les risques pour la circulation représentée par la haute végétation sur certaines routes de la commune, la municipalité a décidé de faire effectuer un fauchage provisoire par les employés municipaux, en identifiant une période intermédiaire dans l'attente des passages des services du Sicoval programmés. La première action a eu lieu la semaine 37.

Nous étudierons prochainement les planifications des travaux de fauchage avec le Sicoval.

LES DÉGRADATIONS ET VANDALISMES À GOYRANS

Une nouvelle fois les toits de la salle des fêtes et de l'église ont reçu la « visite » de jeunes grimpeurs ces derniers jours et ont subi de fortes dégradations (et de grosses infiltrations dues aux fortes pluies).

Au-delà des coûts très importants des réparations supportés partiellement par l'assurance (et donc partiellement par les contribuables), un risque persiste sur la sécurité.

La gendarmerie, auprès de laquelle 3 plaintes ont été déposées depuis cet été, et l'artisan couvreur, venu constater et chiffrer les dégâts, sont sidérés par les risques très importants que prennent ces jeunes. Il faut donc tout faire pour éviter un accident potentiellement très grave.

En conséquence, il est indispensable et urgent que toute personne, qui serait témoin de ces activités nocturnes, puisse alerter la gendarmerie en appelant le 17, sans intervenir directement. La gendarmerie se

déplacera immédiatement.

L'installation d'un équipement de sécurité pour stopper les dégradations et les risques est incontournable pour lutter contre ces agissements.





LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Goyrans rouvre ses portes en douceur.

REPRISE DES CONTES

L'activité *Rendez-vous Contes* menée par Layla a repris un samedi matin par mois à 9h30 depuis le 19 septembre dernier. Elle est déplacée en salle des fêtes pour pouvoir maintenir les distances préconisées entre les familles. Chers parents, venez masqués !

REPRISE DES SÉANCES BIBLIOTHÈQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les enfants de l'école élémentaire bénéficient à nouveau des ouvrages de la bibliothèque qui maintenant viennent à eux grâce aux aménagements proposés par l'équipe.

OUVERTURE AU PUBLIC

La réouverture de la bibliothèque est prévue pour début novembre, dès que les aménagements nécessaires auront été finalisés.

DANS L'ATTENTE : LE DRIVE !!

Depuis juin dernier, Layla, assistée de Catherine, propose un service de prêt en « drive » afin de maintenir l'activité de la bibliothèque. Vous pouvez ainsi réserver vos ouvrages ou vous faire conseiller et venir les chercher chaque samedi de 10h à 12h.

Nous vous invitons à emprunter des livres qui n'ont pas circulé cette année, ou très peu.

Vous pouvez les réserver par mail... N'hésitez pas !

Mail : biblio.goyrans@orange.fr

DES LIVRES IMPATIENTS DE PRENDRE L'AIR !

La tentation de Luc Lang
Et du même auteur à la bibliothèque :
Au commencement du 7^e jour
Le mystère des nombres de Marcus Sautoy

Dans les BD adultes :
Robert Sax, l'enquêteur garagiste belge
dans le Bruxelles des années 50-60

Avant que j'oublie d'Anne Pauly

L'heure où les loups vont boire
de Jérôme Duhamel
Coup de cœur de Nora Roberts

La danse des paons de Sharon Maas
J'attraperai ta mort d'Hervé Commère



Rituels de Philippe Charlier
Sous la glace de Louise Penny
Cyanure de Camilla Läckberg

Le gardien de phare

La sorcière, La princesse des glaces,
L'oiseau de mauvaise augure
Les murmures de John Connolly

La tempête qui vient de James Ellroy,
Underworld USA
Soif d'Amélie Nothomb

L'art d'échouer d'Elisabeth Day
La bibliothèque des cœurs cabossés par
Katarina Bivald

Les 7 mariages d'Edgar et Ludmila
Rouge Brésil, Le grand cœur et Le flambeur de la Caspienne de Jean-Christophe Rufin

APPEL AU DON

Afin de rouvrir dans les meilleures conditions, la bibliothèque doit se munir de 2 banquettes supplémentaires afin de limiter la circulation des parents.

Nous aimerions les concevoir comme la banquette existante.

Nous recherchons pour cela 5 caisses à vin (type 12 bouteilles soit environ 50*33*17 cm) afin de soutenir l'assise.

Si vous souhaitez participer merci de vous signaler par mail à la mairie (mairie@goyrans.fr).

Nous sommes à votre disposition pour venir chercher les caisses à votre domicile.

Merci par avance aux généreux donateurs !



À TABLE À GOYRANS !

SUR LA PLACE DE LA MAIRIE :



DÉPÔT DE PAINS AU LOTISSEMENT DES ... PINS !!!!

Chez Anne et Michel RICHAUD, 7 impasse des palombes chaque mercredi à partir de 17h30.

Principe de la commande :

Il s'agit de prendre connaissance des différents pains (voir ci-contre), de choisir votre commande qui vous sera livrée chaque semaine.

Principe du règlement :

Un mail vous sera envoyé à la fin du mois en cours vous indiquant le nombre de livraisons mensuelles, le montant de chaque livraison et le total à payer. Espérant ainsi simplifier le mode de règlement, il vous suffira alors d'effectuer le paiement par chèque, que vous ferez parvenir par courrier ou par virement bancaire.

Important : Informez-nous par mail lorsque vous vous absentez, et vous serez informés de même lorsque nous faisons une pause.

Merci de considérer que toute commande est due, car elle sera honorée.



L'AMI DU PAIN D'AUTAN

1, chemin de l'hom - 31450 Montbrun-Lauragais

Tél : 07 69 34 07 44

Mail : fournil@lamidupaindautan.com

Son éthique :

Le pain : pain au levain maison, cuit dans un four à bois, pétri et façonné à la main.

Démarche écologique : Tous les produits utilisés dans l'atelier de fabrication sont issus de l'agriculture biologique. En ce qui concerne les farines, elles sont cultivées à Montbrun-Lauragais, à la ferme de Biograneta. Le sel venant de Guérande est également sous mention « Nature et Progrès ».

Démarche sociale : La qualité du pain en fait un produit accessible à tous, riche en nutriments, énergétique et nourrissant, se conservant plusieurs jours, savoureux et apprécié par toute la famille.

Avantages de la Livraison à Domicile : Gain de temps, économie d'énergie, fait de vous des acteurs du changement pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement, nourriture plus saine et plus riche pour toute la famille.

COMPOSITION DES PAINS

• Pains de campagne de 500 g.

Composition : 90% de farine de blé T80, 10% de farine de seigle T 130, levain maison, sel, eau.

• Montbrunois de 500 g.

Composition : 100% de farine de blés anciens T80, levain de blé, sel, eau.

• Pains aux 5 graines de 330 g.

Composition : Pâte de pain de campagne, graines de lin, de sésame, de courge, de tournesol et de pavot.

• **Pains Spéciaux :** chocolat (chocolat et écorces d'orange confite), raisins (raisins secs, cardamome et anis vert), olive (olives, piment, paprika, herbes de Provence), châtaigne (20% de farine de châtaigne et 80% de farine de blé), châtaigne figue/abricot (pain de châtaigne et fruits secs), et pains aux noix.

Composition : Pâte de pain de campagne et ingrédients selon la variété.

• Pains de Petit épeautre.

Composition : 100 % de farine de petit épeautre et levain au petit épeautre, sel, eau.

• **Pains à la farine de sarrasin, maïs, riz.** (Ne convient pas aux personnes allergiques au gluten. Ce pain ne peut être garanti sans gluten.) Il est vendu en pièce de 400 g.

Composition : 40 % de farine de sarrasin, 50 % farine de riz complet, 10 % de farine de Maïs, levain maison au sarrasin, sel, eau.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Le Forum des associations prévu initialement le 5 septembre dernier a été annulé par décision du Maire. En effet, au vu de l'actualité sanitaire et de la propagation galopante de la Covid 19, nous avons préféré statuer sur la prudence.

En contrepartie, la municipalité a réuni le 14 septembre dernier, les représentants des associations afin d'établir un plan d'action pour lancer les activités le plus sereinement possible dans cette période de crise. Nous avons pu également répondre à leurs questions et connaître leurs besoins et attentes.

Vous trouverez ci-dessous la liste des activités du foyer rural. Les activités ont pu démarrer à la fin du mois de septembre, mais, dans le contexte sanitaire

actuel, elles ont été suspendues pendant la période du confinement

Vous serez également informés par les différentes associations, que vous pouvez également contacter directement.

FOYER RURAL



En concertation avec la municipalité, nous avons décidé de permettre la reprise des activités du Foyer rural de Goyrans à compter du mardi 29/09/2020. Pour ceux qui étaient déjà inscrits l'année passée, ils ne verseront que deux trimestres, le dernier étant reporté sur le premier de cette nouvelle saison.

DÉROULEMENT DE L'INSCRIPTION

• Adhésion à l'association : 14 €

Obligatoire, elle constitue un justificatif d'assurance en cas de dommages.

Un numéro vous sera attribué, ainsi vous pourrez vous inscrire dans d'autres foyers ruraux.

• Inscription aux activités :

Chaque activité a un coût variable en fonction de la rémunération de l'intervenant et en fonction du matériel nécessaire à l'activité.

Par souci de facilité nous vous demandons de régler les 3 trimestres qui seront encaissés de manière échelonnée (octobre, janvier, avril).

• Période d'essai :

L'adhésion de 14 € ouvre droit à 2 séances d'essai gratuites. En cas d'abandon à l'issue de l'essai, les chèques perçus pourront être restitués ou détruits sur demande écrite. Dès la troisième séance, l'inscription est considérée comme définitive.

ACTIVITÉS ENFANTS

ROLLER (de 6 à 10 ans) animé par Ludivine :

Ludivine peut venir chercher les enfants à l'école à condition que vous préveniez l'école.

Mardi de 17h45 à 18h45

Contact : 06 76 54 55 24 - ludivine.ruffel@hotmail.fr

Lieu : Salle des fêtes ou tennis

Tarif : 65 € le trimestre

GUITARE, CHANT ET PERCUSSIONS (à partir de 5 ans) animé par Mathias :

Pour vous inscrire, contacter Ludivine directement, elle vous expliquera la marche à suivre.

Mercredi de 16h à 17h (session de 1h par petit groupe)

Contact : Mathias au 06 82 41 44 39

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 85 € le trimestre

ACTIVITÉS ADULTES (À PARTIR DE 15 ANS)

PEINTURE SUR BOIS animé par Danielle :

Mardi de 9h à 12h ou mercredi de 19h30 à 22h30

Contact : danielle@peintureetpapillon.com

Tarif : 144 € le trimestre

POTERIE animé par Monique :

Lundi ou Jeudi de 20h à 22h

Vendredi de 14h à 16h ou de 16h à 18h

Soit 4h par semaine en 1 ou 2 séances

NOTA BENE

Un nombre insuffisant d'inscrits pourrait conduire à la suppression de l'activité.

Trop d'inscrits peut conduire à l'élaboration d'une liste d'attente donnant priorité aux Goyranais.



Contact : mo.bessou@gmail.com

Lieu : Place des Marronniers

Tarif : 62€ le trimestre

YOGA animé par Sylvie :

Mardi de 19h30 à 21h

Contact : sylve.reverdy27@orange.fr

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 90€ le trimestre

GYM animé par Maud :

Mardi de 09h à 10h (gym douce)

Lundi de 19h10 à 20h10 (gym tonique)

Jeudi de 19h10 à 20h10 (pilates)

Contact : laulan.maud@orange.fr

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 65 € le trimestre pour 1 séance - 85 € le trimestre pour 2 séances

ENOLOGIE animé par Philippe et Freddy :

1^{er} jeudi de chaque mois de 20h30 à 23h

Contact : ph.cabanie@wanadoo.fr

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 50 € le trimestre + 6 € le verre de dégustation

ANGLAIS animé par Susan :

Lundi de 10h30 à 12h

Contact : buckbizzenglish@gmail.com

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 65 € le trimestre

TAROT animé par les participants :

3^e jeudi de chaque mois de 19h30 à 21h30

Contact : estelle.goyrans@gmail.com

Lieu : Salle des fêtes

Tarif : 10 € le trimestre

NOUVEAU !!!

MARCHE NORDIQUE animée par Maud :

Planning à définir en fonction du nombre de participants

Contact : laulan.maud@orange.fr

Tarif : 5 € la séance

Estelle HAMANT – Présidente du Foyer Rural

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES - APE



L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'École Primaire de Goyrans regroupe des parents volontaires qui se réunissent pour représenter les familles au conseil d'école via les délégués élus et pour organiser des manifestations extrascolaires pour les enfants.

Dynamiques et enthousiastes, les membres du bureau et les parents bénévoles organisent chaque année diverses manifestations telles que la traditionnelle soirée cinéma, le Noël des enfants avec toutes les associations du village, la chasse aux œufs avec l'APÉMICA et la kermesse ; chaque année, sauf en 2020 pour cause de Covid-19... 😞

L'APE participe aussi financièrement à certaines sorties scolaires (classe découverte, visite...). Ces actions sont menées grâce au soutien de la commune ainsi qu'aux cotisations des adhérents.

Il est difficile à cette date de dire si l'APE sera en mesure d'organiser les activités ou s'il faut avoir un peu d'imagination et réinventer nos manifestations !

L'assemblée générale aura lieu dans les semaines à venir.

Tous les parents motivés sont les bienvenus pour rejoindre l'équipe actuelle et élire le nouveau bureau.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter l'APE sur l'adresse mail : apegoyrans@gmail.com





2020 ITIN'ERRANCES À SON APOGÉE.



Itin'errances, un festival initié par la municipalité de Goyrans en 2010, est aujourd'hui une association qui regroupe les quatre villages de Clermont-le-Fort, Goyrans, Lacroix-Falgarde et Vieille-Toulouse. Elle organise chaque année un festival sous forme de randonnée artistique et des spectacles singuliers souvent chez l'habitant.

Cette année, pour les 10 ans d'itin'errances, le festival s'est déroulé le dimanche 13 septembre, à Vieille-Toulouse, où 140 randonneurs émerveillés ont eu du mal à se séparer. Le 25 septembre le concert prévu chez l'habitant à Clermont avec le Duo Cirila Trolongue a dû être rapatrié à la salle des fêtes de Goyrans pour cause de conditions climatiques très précaires. Merci à la municipalité d'avoir permis cette solution de replis. La présence de Madame le Maire et de conseillers municipaux a permis, en fin de soirée, autour du pot de l'amitié, d'échanger sur un projet culturel pour les Goyranais.

Sans doute pour en finir avec la psychose de la COVID 19 nous avons senti, lors de ces deux manifestations, comme un vent de liberté et une envie de rencontres fraternelles.

Comme toute association la richesse de ses productions tient dans l'engagement de ses bénévoles. Aussi, nous vous invitons à venir nous rejoindre à partir du site ci-dessous.

www.itin-errances.net/

Notre raison d'exister, outre de vous faire plaisir, est le soutien que nous apportons aux artistes, intermit-

tents du spectacle. Cela n'est possible qu'avec les soutiens sans faille de nos partenaires institutionnels que nous remercions chaleureusement : les 4 mairies, le Sicoval, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

Jean-Louis ROBERT
Président ITIN'ERRANCES



FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE



Dans l'attente de meilleures nouvelles au sujet de la pandémie actuelle, notre association Friendship Force de Toulouse, dont le siège est à Goyrans, prépare la reprise de ses activités.

Bien qu'il soit encore beaucoup trop tôt pour le garantir, nous devrions :

- Accueillir un groupe d'une quinzaine d'américains de Dover en juin 2021 ;
- Accueillir un groupe d'une quinzaine d'américains de Raleigh, en septembre 2021 ;
- Effectuer un voyage de 2 semaines, en octobre 2021, peut-être à Dover et Chicago (USA).

Pour pallier à cette période difficile ne permettant plus d'organiser des échanges internationaux réels, Friendship Force Internationale est en train de mettre au point des activités permettant de créer ou de maintenir des échanges virtuels (Par courrier, par mails ou par visioconférence) entre les membres Friendship Force de tous les pays.

Notre association est principalement constituée de

familles goyranaises, auxquelles se sont ajoutées des familles castanéennes, labarthaïses, péchabbo-liennes et toulousaines.

Nous sommes ravis de pouvoir accueillir toutes les personnes intéressées par le partage de l'environnement et de la culture internationale, et par la création de liens d'amitiés et de compréhension mutuelle.

Pour mieux nous découvrir, connaître nos projets, suivre nos activités, adhérer, ou contacter l'association, vous pouvez consulter notre site internet : <http://friendship-force-toulouse.over-blog.com/> N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Adresse mail : ffi.toulouse@gmail.com

Bernard RAGOT
Président du FRIENDSHIP FORCE



LUTTER CONTRE LES ESPÈCES NUISIBLES

Chenille processionnaire, frelon asiatique, ragondin... Certaines espèces animales ou végétales peuvent présenter des risques sanitaires pour nous, nos enfants ou nos animaux. Pour s'en prémunir, le Sicoval a réalisé un guide pratique sur ces espèces nuisibles.

Le Sicoval n'intervient pas chez les particuliers mais offre des conseils pour lutter contre les nuisibles et les plantes invasives :

«<https://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/especes-nuisibles/fiches-conseils.html>» on-logement/especes-nuisibles/fiches-conseils.html

Un classeur d'information est consultable à la mairie également

LE FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina*)

Taille 25 à 30 mm. Thorax brun foncé. Abdomen présentant des segments bordés d'une fine bande jaune, excepté au niveau du 4^e où la bande est plus large et jaune orangé. Pattes de deux couleurs (partie supérieure noire et inférieure jaune)



Ne pas confondre avec :

Frelon européen (*Vespa crabro*) :
Taille 25 à 40 mm.
Abdomen jaune vif vers l'extrémité.
Tête de couleur jaune orangé.
Pattes marrons.

Caractéristiques du nid

Le nid en cellulose (mélange de bois, d'eau et de salive) peut atteindre dans sa version définitive un diamètre de 40 à 70 et accueillir en moyenne 1 500 individus. Il produit jusqu'à 12 000 individus par an et jusqu'à 200 fondatrices par colonie.

Où ? les nids sont souvent construits à la cime des arbres isolés et à proximité de points d'eau. Ils peuvent néanmoins se trouver dans le bâti (garages, hangars, toitures, fenêtres...)

Éléments de biologie

Vespa velutina est originaire d'Asie. Son introduction en France date de 2004 suite à des importations de poteries chinoises dans le Lot-et-Garonne. Depuis cette date l'espèce ne fait que progresser sur le territoire national.



LA PYRALE DU BUIS

La pyrale du buis adulte est un papillon nocturne qui peut avoir 2 types de coloration :

la forme bicolore avec des ailes blanc nacré entourées d'une bande brun clair et une forme entièrement brune. Elles présentent néanmoins chacune une tache en forme de demi-lune sur l'avant de l'aile antérieure. Pas de différence extérieure très marquée entre les 2 sexes, le dernier segment abdominal du mâle est en forme de pinceau.

Sa durée de vie est d'environ 2 semaines. Après l'accouplement, le papillon femelle pond plusieurs petits paquets d'œufs.

Au cours de l'année, suivant les climats, 2 à 4 périodes de vols de papillons peuvent être observées.

Les chenilles ne sont pas urticantes, elles se nourrissent de feuilles de buis et tissent des toiles autour des plans infestés. Elles passent par 7 stades larvaires :

de quelques millimètres de longueur à 3,5 à 4 cm au dernier stade.

Elles sont reconnaissables à leur tête noire luisante et leur corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé. On peut noter la présence de verrues noires et de longs poils blancs isolés, leurs pattes abdominales sont au nombre de 10.

Les chenilles arrivées à maturité tissent un cocon de soie afin de se nymphoser, puis commencent la formation de la chrysalide. De celle-ci très vite formée émergera un papillon en quelques semaines ou jours.



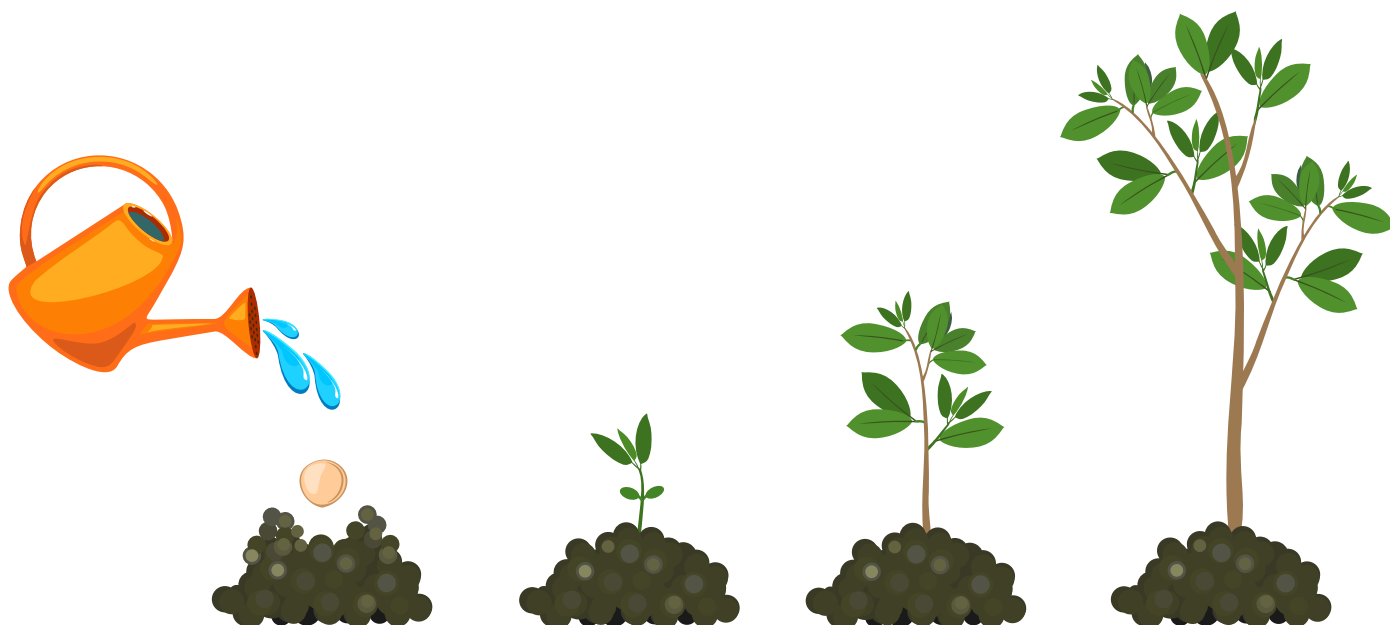
QUELLE ALIMENTATION POUR DEMAIN ? VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Le Sicoval travaille à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui vise à relocaliser l'alimentation sur son territoire.

Soucieuse de répondre aux attentes de la population, la collectivité lance une première session de concertation grand public en ligne du 16 octobre au 16 novembre 2020 pour mieux connaître vos pratiques, vos besoins et vos attentes en matière d'alimentation sur www.sicoval.fr. L'objectif est d'identifier collectivement les pistes de travail de ce futur Projet Alimentaire de Territoire (PAT) pour faciliter l'accès à toutes et tous à des produits locaux,

de qualité et respectueux de l'environnement tout en favorisant le maintien des exploitations agricoles, du tissu rural et de l'économie locale.

Cette première concertation grand public en ligne sera suivie du 23 novembre au 4 décembre 2020 d'ateliers participatifs regroupant acteurs locaux et habitants volontaires autour de plusieurs thématiques. <https://www.sicoval.fr/fr/actualites/projet-alimentaire-territorial-enquete-consommateurs.html>



LA FÊTE DES CONFLUENCES

La Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège a accueilli le dimanche 27 septembre dernier, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la 7^e édition de la Fête des Confluences.

Ce rendez-vous annuel, organisé par Nature En Occitanie gestionnaire de la RNR et Confluences, s'est déroulé dans la cour du château Bertier à Pinsaguel.

La météo était incertaine, ce n'est qu'au dernier moment que la Mairie et l'équipe organisatrice ouvrit les grilles du château.

Le soleil s'est invité à la Fête tout comme un grand nombre de citoyens du territoire !

Près de 1 000 visiteurs ont participé aux animations,

visité les expositions, ou découvert les richesses de la RNR derrière les pas d'un animateur nature. Plus de 25 stands associatifs et institutionnels ont accueilli petits et grands dans le respect des règles sanitaires.

Vers midi les officiels se sont succédé au micro; maires, département, intercommunalités, région, Nature en Occitanie, agence Adour-Garonne et députée. J-D Marty maire de Lacroix-Falgarde avait remplacé J. Oberti pour le Sicoval. Il indiquât que



**Lacroix-Falgarde(31) La Réserve naturelle en fête sous le soleil de Pinsaguel
Dimanche 27 septembre 2020**

De nombreux ateliers pour les enfants comme celui sur le stand du WWF. Photo DDM G.B.

ce dernier venait d'être élu président des Maires de Haute-Garonne à l'AMF, succédant à Jean-Louis Puységur.

A l'issue des discours officiels des partenaires financiers et techniques de la RNR, le vin d'honneur, préparé par le traiteur Paréis Circus, a été l'occasion de partager un moment convivial et musical orchestré par l'école de musique SIVU de Portet.

Sous un soleil brillant, dans un site d'exception, cette journée a été un réel succès. Elle s'est clôturée par un spectacle de la Compagnie « Plume la poule », pour le plaisir des enfants mais également des parents.

La réussite de cette journée tient dans l'implication des hommes et des femmes qui ont partagé leur passion, leur engagement pour que ce territoire continue à être préservé ! La Mairie de Pinsaguel a assuré logistique et support technique, près de 80 personnes se sont mobilisés pour animer et tenir les stands. La Région, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les collectivités locales et communautés d'agglomération ont procuré le soutien financier.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Correspondant G.B - La Dépêche du Midi



TRIBUNE LIBRE

Vous avez envie de partager des anecdotes concernant notre commune, de raconter une histoire liée à notre village, de révéler vos goûts, vocations artistique, culinaire ou autres... Alors n'hésitez plus !! Cette TRIBUNE LIBRE est une page ouverte pour tout un chacun. Elle vous permettra de donner libre cours à votre passion.

() Soumis à l'approbation du comité de rédaction*



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE DE GOYRANS VOUS ACCUEILLE :

Les lundis : 9h à 12h et de 14h à 18h
 Les mardis : 15h à 19h
 Les mercredis : 9h à 12h (hors vacances scolaires)
 Les jeudis : 14h à 18h
 Les vendredis : 14h à 17h

Téléphone : 05 61 76 35 64
Mail : mairie@goyrans.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES SMS : 114 

EUROPE : 112

ALLÔDOCTEUR : 39 66

RESOGARDE : 32 37

URGENCE EAU SICOVAL (WEEK-ENDS
ET JOURS FÉRIÉS) : 05 62 24 76 91

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

PETITES ANNONCES

Vous souhaitez vendre ou bien louer votre maison ? Nous sommes sollicités régulièrement par des particuliers.



Nous pouvons en toute confidentialité donner vos coordonnées – Pour cela, merci de contacter la mairie Téléphone : 05 61 76 35 64 ou par Mail : mairie@goyrans.fr



Si vous avez des Idées de création d'activités et/ou d'animations, merci de contacter Corinne Lacoste par mail : mairie@goyrans.fr et nous étudierons ensemble la faisabilité de votre projet.

Vous savez tricoter Ou bien vous avez envie d'apprendre ?

Des tricoteuses goyranaïses souhaitent monter un petit club de rencontre et de partage ! Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter Corinne Lacoste par mail : mairie@goyrans.fr



INSCRIPTION POUR ACTU GOYRANS

Vous souhaitez avoir à l'instant T les informations de votre commune ?

Alors n'hésitez pas ! Rejoignez nos 277 adhérents en vous inscrivant sur notre liste de diffusion numérique.

actu@goyrans.fr est uniquement une adresse de diffusion. Pour toute question/remarque, veuillez-vous adresser à mairie@goyrans.fr

Les adresses mail transmises pour l'inscription à actu@goyrans.fr demeurent strictement confidentielles et ne seront utilisées que pour la communication d'informations municipales, toute autre utilisation étant formellement exclue.

Vous pouvez vous inscrire ou vous désinscrire à tout moment par simple courriel à : mairie@goyrans.fr.